

PLAN DE COURS

ECN-1030 : Institutions et marchés financiers

NRC 25740 | Hiver 2017

Préalables : GSE 1001 OU ECN 1010 OU ECN 17984	
Mode d'enseignement : À distance	
Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3

La fonction-clé des systèmes financiers est de faire le lien entre les agents économiques qui épargnent et les agents économiques qui ont besoin de financement et de crédit. Ce cours analyse les différents aspects de ce lien au Canada : la grande variété des instruments monétaires et de crédit; comment les taux de rendement sur ces instruments sont déterminés; le développement et l'organisation des institutions financières canadiennes (banques, quasi-banques, etc.); la réglementation de ce secteur et ses enjeux; la Banque du Canada et les relations entre sa politique monétaire et les marchés financiers.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca La fonction-clé des systèmes financiers est de faire le lien entre les agents économiques qui épargnent et les agents économiques qui ont besoin de financement et de crédit. Ce cours analyse les différents aspects de ce lien au Canada : la grande variété des instruments monétaires et de crédit; comment les taux de rendement sur ces instruments sont déterminés; le développement et l'organisation des institutions financières canadiennes (banques, quasi-banques, etc.); la réglementation de ce secteur et ses enjeux; la Banque du Canada et les relations entre sa politique monétaire et les marchés financiers.

Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=74492>

Coordonnées et disponibilités

Jérôme Gagnon-April
Enseignant
jerome.gagnon-april.1@ulaval.ca

Disponibilités

Je ne tiens pas d'heures de bureau régulières mais je suis disponible sur rendez vous. Veuillez me rejoindre par courriel.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs du cours	4
Contenu du cours	4
Formule pédagogique	5
Classe virtuelle	5
Préalables	5
Contenu et activités	6
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Test 1	7
Test 2	7
Test 3	7
Examen de mi-session	8
Examen final	8
Barème de conversion	8
Règlements et politiques institutionnels	8
Politique en matière d'absence aux évaluations	9
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	9
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	9
Plagiat	10
Matériel didactique	10
Liste du matériel complémentaire	10
Spécifications technologiques	10
Bibliographie et annexes	11
Bibliographie	11

Description du cours

Objectifs du cours

Le cours vise à donner aux étudiants une bonne connaissance des systèmes financiers et monétaires canadiens. Le cadre historique et institutionnel de ces systèmes est abordé. Des éléments de théorie financière et monétaire sont présentés et mis en pratique.

Contenu du cours

L'organisation du cours suit celle que l'on retrouve dans la version canadienne du livre, à l'exception que les chapitres sont regroupés sous la forme de semaines afin de vous guider dans votre organisation du temps.

Semaine 1 - Système financier et monnaie : un aperçu

- a. Aperçu du système financier (Mishkin et Serletis, chapitre 2)
- b. La monnaie : concepts et définitions (Mishkin et Serletis, chapitre 3)

Semaines 2 à 5 - Marchés financiers

- a. Comprendre les taux d'intérêt (Mishkin et Serletis, chapitre 4)
- b. L'évolution des taux d'intérêt (Mishkin et Serletis, chapitre 5)
- c. Structure à risque et structure à terme des taux d'intérêt (Mishkin et Serletis, chapitre 6)
- d. Marchés boursiers (Mishkin et Serletis, chapitre 7)

Semaines 6 et 7 - Institutions financières

- a. Structures financières (Mishkin et Serletis, chapitre 8)
- b. Crises financières (Mishkin et Serletis, chapitre 9)

Examen intra et semaine de lecture

Semaines 10 à 11 - Institutions financières (suite)

- c. Réglementation bancaire (Mishkin et Serletis, chapitre 10)
- d. Industrie bancaire : structure et compétition (Mishkin et Serletis, chapitre 11)
- e. Gestion des institutions financières (Mishkin et Serletis, chapitre 12)

Semaines 12 à 15 - Banques centrales et politique monétaire

- a. Structure des banques centrales et de la Banque du Canada (Mishkin et Serletis, chapitre 14)
- b. L'offre de monnaie (Mishkin et Serletis, chapitre 15)

c. Outils de la politique monétaire (Mishkin et Serletis, chapitre 16)

Matières optionnelle - Banques centrales et politique monétaire (suite)

d. La conduite de la politique monétaire : objectifs et cibles (Mishkin et Serletis, chapitre 17)

Formule pédagogique

Le cours s'appuiera sur la matière du livre suivant : Mishkin, F. et Serletis, A. (2016) : *The Economics of Money, Banking and Financial Markets*; Addison Wesley Longman – Pearson Education Canada (6e édition). Cette version est en anglais et est appliquée au cas canadien: le livre est disponible chez Zone. Une version du livre en français existe (10e édition) et est également disponible chez Zone; toutefois notez bien que la version en français fait abstraction totale du contexte canadien.

Les éditions antérieures du livre (à la fois pour l'édition française et l'édition canadienne) ont le même tronc commun et les premiers chapitres sont relativement inchangés. Notez toutefois que les chapitres reliés à la section portant sur les institutions financières (chapitre 8 à 12) ont été considérablement modifiés. Le livre est recommandé mais pas obligatoire.

Chaque chapitre contient :

- entre 5 à 10 pages de notes de cours présentées en format PDF;
- une présentation PowerPoint en format PDF servant à compléter les notes de cours;
- des articles de presse ou des travaux de recherche économiques;
- des exercices, afin de bien assimiler la matière. Dans le contexte d'un cours à distance, ces exercices (et le corrigé qui les accompagne) revêt une importance majeure pour votre bonne compréhension des concepts.

Un forum est également disponibles sur le site et les étudiants sont fortement encouragés à l'utiliser, puisque le cadre d'un cours à distance, il s'avère la meilleure façon de communiquer avec vos camarades de classe et avec le professeur. Notez que ce dernier s'engage à répondre à vos questions en moins de 48 heures. Finalement, des examens des années antérieures seront mis sur le site au moment opportun.

Classe virtuelle

Avant d'assister à une séance :

Il est indispensable de consulter [les tutoriels destinés aux étudiants](#) .

Pour assister à une séance synchrone :

Les séances ont lieu sur la plateforme Adobe Connect. Visitez la section Classes Virtuelles de votre site de cours pour vérifier l'horaire de vos classes virtuelles pour la session.

Vous devrez utiliser votre IDUL et votre NIP pour vous connecter. Si vous vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle. Une fois dans la salle, il est fortement conseillé de faire un test audio en cliquant sur *Assistant configuration audio* dans l'onglet *Réunion* en haut à gauche.

Pour participer à une rencontre Adobe Connect, il est important de disposer d'un casque d'écoute avec microphone. L'utilisation des haut-parleurs et du micro interne de votre ordinateur n'est pas recommandée, car cela pourrait générer de l'écho qui indisposerait les autres participants.

Si vous ne possédez pas de casque d'écoute avec microphone et que vous prévoyez en acheter un, nous vous suggérons de vous procurer un modèle avec prise USB. Le son sera de meilleure qualité et le branchement sera plus facile qu'avec les modèles dits « analogiques » (mini-fiches).

Pour comparer différents modèles, nous vous invitons à consulter la [section Casques d'écoute sur le site Web de la librairie Zone de l'Université Laval](#).

Pour écouter une séance en différé :

Si le professeur l'autorise, vous aurez accès à l'enregistrement de vos classes virtuelles. Ces enregistrements seront disponibles dans cette même section, quand le professeur les aura publiés.

Préalables

On doit avoir suivi le cours ECN-1010, ou l'équivalent, pour suivre ce cours. A ce titre, on s'attend à ce que les étudiants soient familiers avec des concepts de base en économie comme l'offre et la demande et l'équilibre de marché. De plus, nous utiliserons des éléments d'algèbre et d'analyse graphique dans le cours et une connaissance de base de ces outils est donc requise.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre
Introduction
Semaine 1
Un aperçu du système financier (chap. 2, MS)
La monnaie: concepts et définitions (chap. 3, MS)
Semaine 2 : Comprendre les taux d'intérêt (chap. 4, MS)
Semaine 3 : L'évolution des taux d'intérêt (chap.5, MS)
Semaine 4 : Structure à risque et à terme des taux d'intérêt (chap.6, MS)
Semaine 5 : Marchés boursiers (chap.7, MS)
Semaine 6 : Structure des institutions financières (chap.8, MS)
Semaine 7 : Crises financières (chap.9, MS)
Semaine 8 : Examen intra
Semaine de lecture
Semaine 10 : Analyse de la réglementation bancaire (chap.10, MS)
Semaine 11 : Industrie bancaire - Structure et compétition (chap.11, MS)
Semaine 12 : Gestion des institutions financières (chap 12, MS)
Semaine 13 : Structure des banques centrales et de la Banque du Canada (chap14, MS)
Semaine 14 : L'offre de monnaie (chap. 15, MS)
Semaine 15 : Outils de la politique monétaire (chap. 16, MS)
Matière optionnelle : La conduite de la politique monétaire : objectifs et cibles (chap. 17, MS)
Examens des années passées

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération

Mini-tests (Somme des évaluations de ce regroupement)			30 %
Test 1	Le 30 janv. 2017 de 00h00 à 23h59	Individuel	8 %
Test 2	Le 20 févr. 2017 de 00h00 à 23h59	Individuel	8 %
Test 3	Le 10 avr. 2017 de 00h00 à 23h59	Individuel	14 %
Examen de mi-session	Le 2 mars 2017 de 18h30 à 21h20	Individuel	35 %
Examen final	Le 27 avr. 2017 de 18h30 à 21h20	Individuel	35 %

Avis importants

- L'admission de chaque étudiant aux examens en classe sera contrôlée à l'aide de sa carte d'identité de l'université. À défaut de présenter cette carte sur demande, un étudiant s'expose à des formalités de contrôle obligatoires plus élaborées.
- Aucune notes, documentation ou aide-mémoire ne sont permises durant les examens en classe, à moins d'un préavis contraire. Les infractions seront sanctionnées suivant le Règlement disciplinaire.
- Seules les absences pour des raisons de santé (attestées par un certificat médical) ou pour tout autre motif sérieux (attesté par un document probant) seront acceptées. Un certificat devra être présenté dans les trois jours ouvrables suivant la date de l'examen. Si l'absence est jugée valable la pondération des autres examens sera augmentée ou un examen de reprise (possiblement oral) sera administré.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Test 1

Titre du questionnaire : [Test 1 - A2016 \(chapitres 2, 3, 4 et 5\)](#)
Période de disponibilité : Le 30 janv. 2017 de 00h00 à 23h59
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 8 %

Test 2

Titre du questionnaire : [Test 2 - A2016 \(chapitres 6, 7, 8 et 9\)](#)
Période de disponibilité : Le 20 févr. 2017 de 00h00 à 23h59
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 8 %

Test 3

Titre du questionnaire : [Test 3 - A2016 \(chapitres 10, 11, 12, 14 et 15\)](#)
Période de disponibilité : Le 10 avr. 2017 de 00h00 à 23h59
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 14 %

Examen de mi-session

Date :	Le 2 mars 2017 de 18h30 à 21h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	35 %
Matériel autorisé :	Aucune documentation permise. Calculatrice simple autorisée.

Examen final

Date :	Le 27 avr. 2017 de 18h30 à 21h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	35 %
Matériel autorisé :	Aucune documentation permise. Calculatrice simple autorisée

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secetaire_general/Reglements/Reglement_pour_prevenir_et_contrer_le_harcèlement_a_l_UL_2016-CA-2016_22.pdf

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>. Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une Lettre d'attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Plagiat

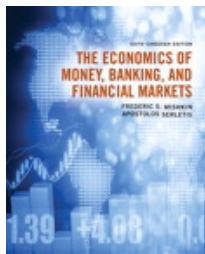
Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Matériel didactique

Liste du matériel complémentaire



The Economics of Money, Banking and Financial Markets (6th édition)

Auteur : Frederic S. Mishkin, Apostolos Serletis

ISBN : 9780133897388

Monnaie, banque et marchés financiers (10e éd édition , xxxvi tome)

Auteur : Mishkin, Frederic S, Bordes-Marcilloux, Christian, Hautcoeur, Pierre-Cyrille, Lacoue-Labarthe, Dominique, 1942-

Éditeur : Pearson Education France (Paris , 2010)

ISBN : 9782744076374

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus

- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.